

### CONVENTION D'AFFILIATION I.D.Com

### ENTRE, D'UNE PART:

**I.D.COM INTERNATIONAL INC.**, personne morale légalement constituée, ayant son siège au 72, chemin des Ormes, à Sainte-Anne-des-Lacs, province de Québec, J0R 1B0, ici agissant et représentée par Mme Isabelle David, dûment autorisée tel qu'elle le déclare;

(ci-après désignée « I.D.Com »)

| ET, D'AUTRE PART :    |  |
|-----------------------|--|
| Nom:                  |  |
| Nom de l'entreprise : |  |
| Adresse:              |  |
| Téléphone :           |  |
| Courriel:             |  |
| -                     |  |

(ci-après désigné « **Vendeur**»)

**ATTENDU QUE** I.D.Com est propriétaire et détenteur de tous les droits des produits et de la Propriété intellectuelle qui y est reliée ou qu'elle en a acquis les licences nécessaires à leur exploitation;

ATTENDU QUE I.D.Com détient également tout droit de distribution concernant le Matériel pédagogique et promotionnel;

**ATTENDU QUE** le Vendeur accepte, suivant les termes et conditions plus amplement définis aux présentes, de vendre les produits I.D.Com plus amplement désignés aux présentes;

# LES PARTIES CONVIENNENT DE CE QUI SUIT:

## 1. PRÉAMBULE

1.1. Les parties déclarent que le préambule fait partie intégrale de la présente convention.

## 2. **DÉFINITION**

- 2.1. Aux fins de la présente convention, les termes suivants ont les significations ci-après indiquées :
  - **2.1.1.** « **Concept I.D.Com** » signifie l'ensemble des outils, manuels, CD, **livres**, formations en ligne et designs qui ont été formulés, conçus, créés et/ou développés par ou pour I.D.Com, incluant les Droits réservés, certifiés conformément aux normes et spécifications mises au point par ou pour I.D.Com.
  - **2.1.2.** « **Domaine** » signifie agir à titre de vendeur dans le cadre de la vente direct et/ou d'activités structurées visant la vente sur internet des outils, manuels, CD, **livres** et formations en ligne.
  - **2.1.3.** « **Droits réservés** » signifie tous et chacun des droits de Propriété intellectuelle, que I.D.Com utilise ou dont I.D.Com pourra, à l'avenir, utiliser ou permettre l'utilisation en relation avec le Concept I.D.Com.
  - 2.1.4. « Matériel promotionnel » signifie tout matériel audio, visuel, ou écrit, sous quelque forme que ce soit, physique, numérique ou virtuelle, qui soit, de l'avis de I.D.Com, utile ou nécessaire à l'obtention ou au maintien de la vente de produits I.D.Com. Le matériel promotionnel inclut quant à lui tout matériel audio, visuel, affiche, annonce, réclame, publicité et autre moyen promotionnel quel qu'en soit le format physique, numérique, virtuel servant à la promotion des Programmes de vente et du Concept I.D.Com, le tout tel que plus précisément décrit en annexe 1.
  - 2.1.5. « Propriété intellectuelle » signifie tous les droits de propriété intellectuelle, enregistrés ou non, y compris ceux qui découlent de ce qui suit ou qui s'y rattachent : i) l'ensemble des marques de commerce, des noms commerciaux, des dénominations sociales, des marques de services, des noms de services, des marques de certification, des marques, des logos, des présentations et des noms de domaine, ainsi que le fonds commercial connexe; ii) l'ensemble des renseignements commerciaux et techniques exclusifs et confidentiels y compris les données techniques, les secrets commerciaux, les idées, les formules, les algorithmes, les méthodes, les techniques, les procédés, la recherche et le développement et le savoir-faire technologique, les bases de données, les compilations et les collections de données ainsi que des données techniques; iii) l'ensemble des modifications ou améliorations se rapportant aux éléments qui précèdent; et, dans le cas de chacun des points i) a iii) ci-dessus, inclusivement : « Propriété intellectuelle » inclut tous ces droits qu'ils soient ou non enregistrés ainsi que l'ensemble des enregistrements, des demandes, des inscriptions, des renouvèlements, des droits en common law et des contrats, l'ensemble des droits à la vie privée et des droits moraux, indépendamment de leur appellation, dans le monde entier et dans tous les médias actuellement connus et l'ensemble des droits de poursuivre en droit ou en equity pour cause de violation ou d'autre atteinte antérieure de l'un des éléments de propriété intellectuelle qui précèdent, y compris le droit de réclamer et obtenir le paiement de tout produit et de tous dommages-intérêts à cet égard, le cas échéant.

### 3. TARIFICATION ET REDEVANCES

- 3.1. Les prix en vigueur à la signature des présentes sont plus amplement détaillés en annexe 3 Chaque mise à jour des prix de détail par I.D.Com remplacera l'annexe
- 3.2. Les redevances sont calculées sur le prix de chacun des articles vendus.
- 3.3. Les paiements de I.D.Com seront effectués à chaque début de trimestre, soit le 1<sup>er</sup> jour ouvrable du mois de janvier, avril, juillet et octobre. Les paiements seront effectués par PayPal.

#### 4. OBLIGATIONS DU VENDEUR

- 4.1. Le Vendeur doit en tout temps rencontrer les standards élevés de professionnalisme et les qualités qui sont mis de l'avant par I.D.Com;
- 4.2. Le Vendeur doit satisfaire à toutes les exigences et standards d'I.D.Com. Tant que la présente convention sera en vigueur, I.D.Com s'engage à fournir la dernière version du Matériel pédagogique et promotionnel requis.
- 4.3. Le Vendeur doit en tout temps s'assurer que sa conduite et son comportement ne sont pas de nature à porter atteinte à la réputation de I.D.Com ni aux Droits réservés de cette dernière.
- 4.4. Le Vendeur doit obtenir et détenir en tout temps toute licence et tout permis nécessaires à l'exploitation de son entreprise.
- 4.5. Le Vendeur indique clairement sur son site le logo d'I.D.Com international sur chaque page explicative de la vente de produits.

## 5. DÉCLARATIONS DU VENDEUR

- 5.1. Lorsque le Vendeur exploite son entreprise, par le biais d'une personne morale, d'une société de personnes, d'un groupement de biens ou sous toute autre forme autre qu'une entreprise individuelle, le Vendeur déclare que :
  - 5.1.1. la personne morale, la société de personnes, l'entité ou le groupement de biens ou toute autre forme par laquelle il exploite son entreprise est dûment constituée en vertu de la loi qui l'a régie, qu'elle est validement en existence suivant ces lois, qu'elle est dûment organisée et en état de conformité avec toutes les lois qui lui sont applicables et qui régissent son existence ou ses opérations.
  - 5.1.2. la personne morale, la société de personnes, l'entité ou le groupement de biens ou toute autre forme par laquelle il exploite son entreprise possède tous les pouvoirs corporatifs et la capacité nécessaire pour exploiter son entreprise, détenir ses actifs et pour conduire ses affaires.

Le Vendeur s'engage à fournir à I.D.Com copie de ses documents constitutifs et de tout autre document nécessaire à valider son existence, son organisation et sa conformité avec toute loi qui régit son entreprise.

### 6. DROITS RÉSERVÉS

- 6.1. Le Vendeur s'engage à ne pas utiliser les Droits réservés appartenant à I.D.Com en dehors du cadre permis par l'affiliation.
- 6.2. Le Vendeur s'engage à aviser promptement I.D.Com de toute atteinte ou de toute usurpation dont à sa connaissance serait menacé l'un des droits de I.D.Com découlant de ses Droits réservés, et ce, que ce soit par imitation, contrefaçon ou autrement ou encore du fait qu'une tierce partie prétende ou allègue ou entend prétendre ou alléguer que l'un des dits droits est susceptible d'engendrer de la confusion dans le public ou du fait qu'une tierce partie prétend ou allègue ou entend prétendre ou alléguer avoir quelque droit sur les Droits réservés;

#### 7. CONFIDENTIALITÉ

- 7.1. Le Vendeur consent à garder confidentiel en tout temps tout renseignement ou information concernant les affaires de I.D.Com dont il pourrait avoir connaissance.
- 7.2. Par conséquent, il est entendu qu'il sera interdit au Vendeur de divulguer à toute personne tout renseignement ou toute information de nature confidentielle concernant les affaires de I.D.Com dont il aura eu connaissance pendant la durée de la présente convention, sauf dans la mesure où il est autorisé à ce faire expressément par I.D.Com.
- 7.3. Les dits documents, renseignements ou informations concernant les affaires de I.D.Com constituent la propriété de ces dernières et comprennent, sans que soit limitée la portée générale de ce qui précède, toutes les informations ayant trait aux affaires, aux Programmes de formation, aux idées, aux concepts, aux projets, aux politiques internes, aux plans d'affaires, aux projections, aux logiciels utilisés, aux modèles, aux logos, aux produits, aux noms de produits et de services développés ou offerts, aux slogans, aux graphiques, aux devis, aux spécifications, aux formules, aux recettes, au savoir-faire, aux systèmes, aux méthodes, aux processus, aux découvertes, aux technologies, aux inventions, aux œuvres, aux listes de clients, aux listes de fournisseurs, à l'organisation du travail, aux compétences exigées, au personnel des fournisseurs, aux listes de distribution, les noms, les compétences et les exigences des fournisseurs, des employés, des distributeurs, des utilisateurs, des clients et des acheteurs ainsi que toute information technique et commerciale, qu'elle soit brevetable ou non, qu'elle fasse l'objet de la protection par droit d'auteur ou non, et ce, peu importe leur forme ou le support sur lequel ils sont placés telles informations, renseignements ou documents étant désignés collectivement et/ou individuellement l'« Information »);

#### 8. RÉSILIATION

8.1. I.D.Com peut, à sa discrétion, sans préavis, refuser de continuer l'affiliation, résilier immédiatement la présente convention et retirer tout liens d'affiliation avec le vendeur, de façon temporaire ou définitive, à tout moment.

#### 9. NATURE DES RAPPORTS ENTRE LES PARTIES

- 9.1. Nonobstant toutes dispositions à l'effet contraire contenues à la présente, les parties demeurent toujours indépendantes et les liens de droit créés en vertu des dispositions de la présente ne pourront être interprétés comme fondement à la formation d'une société ou la formation d'un contrat de travail, sous quelque forme que ce soit. Aucune partie ne devra se considérer comment agent, représentant ou employé de l'autre partie, pour quelque but que ce soit;
- 9.2. Le Vendeur reconnaît qu'il lui appartient, le cas échéant, de souscrire à une ou plusieurs polices d'assurance responsabilité et à maintenir en vigueur de telles polices d'assurance pour couvrir toute responsabilité civile ou contractuelle pouvant découler de l'exécution de la présente convention ou des prestations qu'il est amené à effectuer;
- 9.3. Le Vendeur reconnaît qu'il est seul responsable d'obtenir auprès de la CSST la protection adéquate pour lui. Il devra pour ce faire remplir toutes les exigences de la CSST. Ou de toute autre normes de santé et sécurité du travail si hors Canada.

## 10. LIMITATION DE RESPONSABILITÉ ET INDEMNISATION

- 10.1. I.D.Com maintiendra en tout temps des assurances responsabilité et toute autre assurance qu'elle jugera nécessaire.
- 10.2. Toutefois, le Vendeur demeure pleinement responsable de ses faits, gestes, actions et omissions et des dommages qu'il cause à la propriété ou à autrui. En aucun cas, I.D.Com ne sera tenue responsable de quelque fait, geste, action ou omissions et des dommages, de quelque nature que ce soit, causés en tout ou en partie par le Formateur.
- 10.3. De plus, en aucun cas, I.D.Com ne sera tenue responsable de quelques dommages, de quelque nature que ce soit, subis par le Vendeur.

## 11. DIVERS

- 11.1. Tout amendement à la présente convention ne pourra être apporté que par un écrit se référant spécifiquement aux présentes et signé par toutes les parties aux présentes;
- 11.2. La présente convention a été librement négociée par les parties et elles attestent par leur signature l'avoir lu et en avoir compris toutes les dispositions.
- 11.3. Chaque disposition de la présente convention forme un tout distinct, de sorte que toute décision d'un tribunal à l'effet que l'une des dispositions du présent contrat est nulle ou non-exécutoire, n'affecte aucunement la validité des autres dispositions du présent contrat ou encore leur caractère exécutoire.
- 11.4. La présente entente est régie et doit être interprétée en vertu des lois et règlements en vigueur dans la province de Québec et au Canada lorsqu'elles sont applicables au Québec, à l'exclusion de toute autre, et ce, malgré les règles relatives aux conflits de lois applicables dans d'autres États. Les parties renoncent expressément à l'application de la convention des

Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises (Vienne, 1980) (CVIM).

- 11.5. Tout litige ou différend en relation avec la présente convention, à l'interprétation et à l'exécution de celle-ci, devra être entendu dans le district judiciaire de Terrebonne et à cette fin, les parties élisent domicile dans le district judiciaire de Terrebonne. Les parties renoncent par les présentes à l'application de la règle du Forum non conveniens.
- 11.6. Le présent contrat entre en vigueur dès qu'il est signé par les deux parties et il est pour une durée de deux (2) années.

| ET LES PARTIES ONT SIGNÉ EN DATE DU _ |           |  |
|---------------------------------------|-----------|--|
| I.D.COM INTERNATIONAL INC.            | VENDEUR   |  |
| Par : Isabelle David                  | <br>Par : |  |

# ANNEXE 1

# MATÉRIEL PROMOTIONNEL

 $I.D. Com\ fournit\ au\ Vendeur\ le\ Mat\'eriel\ promotionnel\ suivant:$ 

- a) Logo
- b) Les illustrations et graphiques de présentation des produits

# **ANNEXE 2**

# Titre des programmes d'affiliation

- Formation en ligne
  - o PNL
  - o Hypnose
- CDs téléchargeables

Pour tout autre article, I.D.Com et le Vendeur devront modifier cette annexe.

| Initiales |           |  |  |  |
|-----------|-----------|--|--|--|
|           |           |  |  |  |
| I.D. Com  | Formateur |  |  |  |

ANNEXE 3

# PRODUIS – TARIFICATION - REDEVANCE

| X | AFFILIATION                              | PRODUIT  | PRIX | REDEVANCE |
|---|--|--|------|-----------|
|   | PNL_EL                                   | Formation :  • Base PNL  |      |           |
|   | Téléchargement collection au cœur de soi | <ul><li>Accomplir sa mission</li><li>Les retrouvailles avec soi</li><li>Porteur de lumière</li></ul>   |      |           |
|   | Téléchargement collection mieux-être     | <ul> <li>Attirer l'argent dans sa vie</li> <li>Contacter nos forces</li> <li>Dépasser ses limites</li> <li>Dire adieu aux émotions envahissantes</li> <li>Entreprendre</li> <li>Nettoyer les blocages</li> <li>Réaliser ses rêves</li> <li>Renoncer à ce qui nous nuit</li> <li>S'approprier son pouvoir de guérison</li> <li>Se libérer du fardeau hérité</li> <li>Se séparer de la colère</li> </ul> |      | 25 %      |
|   | Téléchargement collection apprendre      | <ul> <li>Contact avec les guides de lumière</li> <li>Le maître intérieur</li> <li>Les maux des mots</li> <li>Questionner pour résoudre</li> </ul>  |      |           |